



## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT N° 2021-184

#### **Spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité sur la sécurité routière et piétonnière**

---

**AVIS** vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

**QUE** lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 novembre 2021, ses membres ont adopté le règlement n° 2021-184 spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité sur la sécurité routière et piétonnière.

**QUE** l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec);

**QUE** copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2021.

Philippe De Courval, *M.A., OMA*  
Secrétaire-trésorier

Philippe De Courval, *M.A., OMA*  
Secrétaire-trésorier